PROCÈS-VERBAL
DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ANNUELLES
DES PRODUCTEURS DE LÉGUMES
DE TRANSFORMATION DU QUÉBEC
ET
DU PLAN CONJOINT DES PRODUCTEURS
DE LÉGUMES DESTINÉS À LA TRANSFORMATION,
TENUES AU MOUTON VILLAGE, À ST-CHARLES-SUR-RICHELIEU,
LE MERCREDI 10 DÉCEMBRE 2025, À COMPTER DE 9 H

1. OUVERTURE DE L'AGA DES PRODUCTEURS DE LÉGUMES DE TRANSFORMATION DU QUÉBEC

OUVERTURE DE L'AGA DU PLAN CONJOINT DES PRODUCTEURS DE LÉGUMES DESTINÉS À LA TRANSFORMATION

Le président, monsieur Pascal Forest, souhaite la bienvenue à tous.

Il suggère de tenir simultanément les deux assemblées annuelles, soit celle des Producteurs de légumes de transformation du Québec et celle du Plan conjoint des producteurs de légumes destinés à la transformation.

SUR MOTION dûment proposée par monsieur Gilles Audette, appuyée par monsieur Alexandre Champagne, **IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU** de tenir simultanément les deux assemblées annuelles, soit celle des Producteurs de légumes de transformation du Québec et celle du Plan conjoint des producteurs de légumes destinés à la transformation et de les déclarer ouvertes à compter de 9 h 35.

2. ADOPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION

SUR MOTION dûment proposée par monsieur Bernard Marin, appuyée par monsieur Marc-André Isabelle, **IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU** d'adopter l'avis de convocation qui a été acheminé aux producteurs le 14 novembre 2025.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

SUR MOTION dûment proposée par monsieur Alain DeRepentigny, appuyée par monsieur Hugues Landry, **IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU** d'adopter l'ordre du jour suivant, en maintenant le point « Divers » ouvert à d'autres sujets d'information qui pourraient s'ajouter :

1. Ouverture de l'AGA des Producteurs de légumes de transformation du Québec
 Ouverture de l'AGA du Plan conjoint des producteurs de légumes destinés à la transformation
2. Adoption de l'avis de convocation
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Lecture de la procédure d'assemblée délibérante
5. Adoption du procès-verbal des AGA du 10 décembre 2024
6. Suivi des résolutions des AGA 2024
7. Étude des résolutions
8. Élection d'un administrateur issu de la production biologique

9. Rapports financiers :
 9.1 Adoption des états financiers audités au 31 août 2025
 9.2 Nomination de l'auditeur indépendant pour 2025-2026
10. Présentation et adoption du rapport d'activités
11. Allocution du président - Pascal Forest
12. Allocution du ministre Martel (capsule vidéo)
13. Allocution du représentant de l'UPA
14. Conférence : Économie agricole : Perspectives et opportunités / *Joël Dugas, agr. Directeur régional, Développement des affaires, FAC*
15. Conférence : Bilan et perspectives de la relance de la tomate de transformation au Québec / *Gilbert Lavoie, agr., M.Sc., Analyste-conseil et co-fondateur et associé chez Forest Lavoie Conseil*
16. Allocution du représentant de Nortera
17. Programme Récolte-Don!
18. Divers
19. Clôture des assemblées

4. LECTURE DE LA PROCÉDURE D'ASSEMBLÉE DÉLIBÉRANTE

Madame Mélanie Noël procède à la lecture de la procédure d'assemblée délibérante. Cette procédure fait partie intégrante du Règlement général des PLTQ.

5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DES AGA DU 10 DÉCEMBRE 2024

Madame Mélanie Noël procède à une lecture abrégée du procès-verbal des AGA du 10 décembre 2024.

SUR MOTION dûment proposée par monsieur François Bossiroy, appuyée par monsieur Gilles Audette, **IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU** d'adopter, sans aucune modification, le procès-verbal des assemblées générales annuelles du 10 décembre 2024.

6. SUIVI DES RÉSOLUTIONS DES AGA 2024

La directrice générale présente le cheminement des résolutions qui ont été adoptées aux assemblées générales annuelles du 10 décembre 2024. Aucune question n'est soulevée.

7. ÉTUDE DES RÉSOLUTIONS

2025-PHM-01

Favoriser l'achat des légumes produits au Québec dans les politiques d'approvisionnement institutionnel

CONSIDÉRANT que l'autonomie alimentaire constitue un enjeu stratégique pour le Québec;

CONSIDÉRANT que les producteurs de légumes du Québec offrent des produits de grande qualité, cultivés selon des normes environnementales et sanitaires parmi les plus élevées au monde;

CONSIDÉRANT que l'achat local contribue directement à la vitalité économique des régions, au maintien des emplois agricoles et au dynamisme des communautés rurales;

CONSIDÉRANT que le gouvernement du Québec dispose d'un pouvoir d'influence majeur par ses politiques d'approvisionnement institutionnel (écoles, hôpitaux, établissements publics, etc.);

CONSIDÉRANT que chaque dollar investi dans l'achat de produits québécois génère un retour économique significatif dans la province,

SUR MOTION dûment proposée par monsieur Bernard Marin, appuyée par monsieur Patrick Joyal, **IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU**, par les producteurs de légumes de transformation, réunis en assemblée générale annuelle, de demander aux Producteurs de légumes de transformation du Québec :

- de faire des démarches auprès du gouvernement du Québec afin :
 - de mettre en place une politique d'approvisionnement prioritaire qui favorise, en premier lieu, l'achat de légumes produits au Québec dans l'ensemble des institutions publiques;
 - d'assurer la mise en place de critères distinctifs afin de garantir que les producteurs québécois soient privilégiés lors des achats institutionnels.

2025-PHM-02

Manipulation des sacs de semences

CONSIDÉRANT que les sacs de semences destinés aux producteurs doivent être manipulés avec soin afin d'assurer leur intégrité;

CONSIDÉRANT que certains transporteurs abiment les sacs lors de la livraison;

CONSIDÉRANT que les sacs endommagés ne sont pas repris par le transformateur et que la perte de semences est assumée entièrement par le producteur;

CONSIDÉRANT que la manipulation de sacs de semences endommagés occasionne des risques accrus de contamination, des pertes de semences et une logistique plus complexe pour les producteurs;

CONSIDÉRANT qu'une manipulation inadéquate peut compromettre la qualité des semences et entraîner des impacts sur les rendements,

SUR MOTION dûment proposée par monsieur Jean-Pierre Labyt, appuyée par monsieur Clovis Courchesne, **IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU**, par les producteurs de légumes de transformation, réunis en assemblée générale annuelle, de demander aux Producteurs de légumes de transformation du Québec :

- d'intervenir auprès de Nortera afin :
 - qu'elle mette en place des mesures assurant une manipulation soignée et sécuritaire des sacs de semences par le transporteur pour préserver la qualité des semences et réduire les pertes;
 - que tout sac de semences livré endommagé soit signalé, documenté et évalué, et que les responsabilités de remplacement soient clairement établies afin que le producteur n'ait pas à assumer les pertes.

2025-PHM-03

Formation des superviseurs de champs

CONSIDÉRANT que le roulement de personnel chez les transformateurs entraîne l'arrivée de nouveaux superviseurs de champs chaque saison;

CONSIDÉRANT que la qualité de la communication entre les superviseurs et les producteurs est essentielle au bon déroulement des opérations sur le terrain, notamment pour les suivis culturaux, le désherbage, l'application des pesticides et la récolte;

CONSIDÉRANT que la relation entre le producteur et le transformateur repose sur une interdépendance qui exige collaboration, respect mutuel et compréhension des réalités de chacun;

CONSIDÉRANT qu'une meilleure formation des superviseurs de champs contribuerait à améliorer la communication, l'échange d'information et la coordination des activités durant la saison;

CONSIDÉRANT que le suivi et le soutien des directeurs auprès de leurs superviseurs sont également essentiels pour assurer la cohérence et la qualité des interventions auprès des producteurs,

SUR MOTION dûment proposée par monsieur Alexandre Champagne, appuyée par monsieur Jean-Nicolas Michon, **IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU**, par les producteurs de légumes de transformation, réunis en assemblée générale annuelle, de demander aux Producteurs de légumes de transformation du Québec :

- de demander à Nortera de mettre en place une formation pour leurs superviseurs de champs, qu'ils soient accompagnés d'un meilleur encadrement et suivis par les directeurs, afin de renforcer la communication, la collaboration et la planification des opérations avec les producteurs durant la saison.

2025-PHM-04

Modification du processus de transmission du billet de chargement

CONSIDÉRANT que le billet de chargement constitue un document essentiel pour le suivi des livraisons de légumes et pour assurer la traçabilité des opérations sur le terrain;

CONSIDÉRANT que le processus actuel, dans lequel le billet de chargement est remis au camionneur, occasionne parfois des retards ou des pertes d'information dans la transmission aux producteurs;

CONSIDÉRANT que le superviseur de champ est déjà présent lors des opérations de chargement et est en mesure d'assurer une transmission plus rapide et fiable du billet;

CONSIDÉRANT que l'envoi électronique du billet (par texto ou courriel) permettrait aux producteurs de recevoir l'information le jour même, améliorant ainsi la gestion de leurs activités et la transparence du processus,

SUR MOTION dûment proposée par monsieur Benjamin Champagne, appuyée par monsieur Wayne Stephenson, **IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU**, par les producteurs de légumes de transformation, réunis en assemblée générale annuelle, de demander aux Producteurs de légumes de transformation du Québec :

- d'intervenir auprès de Nortera afin que :
 - le superviseur de champ récupère le billet de chargement directement du conducteur du chariot verseur, et non du camionneur;
 - le superviseur de champ transmette le billet de chargement au producteur, par texto ou par courriel, avant que le camion quitte la ferme.

2025-PHM-05

Mise à jour du billet de réception du camion

CONSIDÉRANT que le billet de réception du camion constitue un document essentiel pour assurer la transparence et la traçabilité des livraisons effectuées par les producteurs;

CONSIDÉRANT que plusieurs producteurs ont exprimé le souhait d'obtenir leur billet de réception rapidement après la livraison et que certaines régions et usines ne le font pas, comme mentionné à l'article 5.3 de la convention;

CONSIDÉRANT que la transmission électronique (par courriel ou texto) permettrait de simplifier et d'accélérer la communication de ces documents;

CONSIDÉRANT que cette mesure contribuerait à une meilleure efficacité administrative et à la satisfaction des producteurs,

SUR MOTION dûment proposée par monsieur Philippe Bossiroy, appuyée par monsieur Yvan Michon, **IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU**, par les producteurs de légumes de transformation, réunis en assemblée générale annuelle, de demander aux Producteurs de légumes de transformation du Québec :

- d'intervenir auprès de Nortera afin que le billet de réception du camion soit transmis électroniquement aux producteurs, incluant l'heure du départ du camion du champ, soit par courriel ou par message texte, dans un délai de 24 heures, comme prévu à la convention, et ce, pour l'ensemble des usines et régions de production.

2025-PHM-06

Circulation des véhicules dans les champs pendant la récolte

CONSIDÉRANT que la circulation des camions et camionnettes dans les champs durant la saison de récolte entraîne une compaction importante du sol, nuisant à la santé et à la productivité des terres agricoles;

CONSIDÉRANT que la compaction des sols peut avoir des effets persistants sur la structure du sol, la rétention d'eau et la croissance des cultures;

CONSIDÉRANT que la présence de camions dans les champs augmente également les risques de passages aléatoires et de dommages aux cultures en place;

CONSIDÉRANT que l'utilisation de véhicules plus légers tels que des quatre-roues (VTT) ou des véhicules utilitaires compacts (ex. :Gator) permettrait de réduire la compaction tout en assurant le transport efficace des billets de chargement ou autres documents nécessaires,

SUR MOTION dûment proposée par monsieur Jean-Nicolas Michon, appuyée par monsieur Wayne Stephenson, **IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU**, par les producteurs de légumes de transformation, réunis en assemblée générale annuelle, de demander aux Producteurs de légumes de transformation du Québec :

- d'intervenir auprès de Nortera afin que :
 - durant la saison et la période de récolte, les camions ne circulent pas dans les champs;
 - seuls des véhicules légers tels que des quatre-roues (VTT) ou des véhicules utilitaires compacts (ex. : Gator) soient utilisés pour le transport du personnel, des documents ou du matériel, afin de limiter la compaction du sol et les passages aléatoires dans les champs.

2025-PHM-07

Demande de pesée à une balance officielle

CONSIDÉRANT que certains chargements de légumes peuvent être transportés hors de la province ou hors du Canada;

CONSIDÉRANT que des pertes de produit peuvent survenir lors des déplacements, ce qui influence directement la quantité livrée;

CONSIDÉRANT que la valeur du produit transporté est importante et que la quantité livrée influence directement le revenu payé au producteur, ce qui exige une mesure précise et fiable,

SUR MOTION dûment proposée par monsieur Stéphane Tremblay, appuyée par monsieur Patrick Joyal, **IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU**, par les producteurs de légumes de transformation, réunis en assemblée générale annuelle, de demander aux Producteurs de légumes de transformation du Québec :

- de demander à Nortera de faire peser chaque camion sur une balance officielle certifiée lors de tout déplacement, hors de la province ou hors du Canada, et de transmettre les données de pesée aux producteurs concernés.

2025-PHM-08

Observatoire PHM 2027

Cette résolution demandait que l'Observatoire PHM 2027 soit financé à 100 % par les PLTQ et qu'il devienne un outil exclusivement dédié aux producteurs, afin de renforcer leur capacité d'analyse, de prise de décision et de représentation.

Cette résolution a été majoritairement rejetée.

2025-PHM-09

Analyse des facteurs de performance

CONSIDÉRANT les enjeux de compétitivité auxquels fait face le secteur des légumes de transformation;

CONSIDÉRANT que Nortera détient les données de performance des producteurs;

CONSIDÉRANT que Nortera possède l'expertise nécessaire pour analyser ces données;

CONSIDÉRANT que la mise en commun de ces informations contribuerait à dégager les pratiques et conditions menant aux meilleurs résultats, au bénéfice de l'ensemble de la filière,

SUR MOTION dûment proposée par monsieur Marc-André Isabelle, appuyée par monsieur Yvan Michon, **IL EST UNANIMEMENTRÉSOLU**, par les producteurs de légumes de transformation, réunis en assemblée générale annuelle, de demander aux Producteurs de légumes de transformation du Québec :

- de demander à Nortera de présenter une analyse de groupe, mettant en évidence les conditions gagnantes d'une production optimale, fondée sur les données historiques provenant des producteurs.

2025-P-10

Outils adaptés pour une réponse rapide dans les pois de transformation

CONSIDÉRANT que la maturité des pois de transformation évolue très rapidement d'un champ à l'autre;

CONSIDÉRANT que le tendéromètre utilisé pour mesurer la maturité se trouve à l'usine et que les délais associés au transport des échantillons et à l'obtention des résultats peuvent mener à l'abandon de champs qui auraient pu être récoltés si les données avaient été obtenues plus rapidement;

CONSIDÉRANT qu'il existe sur le marché des tendéromètres portatifs permettant une évaluation rapide et fiable directement au champ;

CONSIDÉRANT que l'utilisation d'outils de mesure portatifs permettrait d'accélérer la prise de décision, d'optimiser la planification de la récolte et de réduire les pertes économiques pour les producteurs et pour l'usine,

SUR MOTION dûment proposée par monsieur Philippe Bossiroy, appuyée par monsieur Rémi Ouellet, **IL EST MAJORITAIREMENT RÉSOLU**, par les producteurs de légumes de transformation, réunis en assemblée générale annuelle, de demander aux Producteurs de légumes de transformation du Québec :

- de demander à Nortera :
 - d'équiper ses superviseurs de cultures de tendéromètres portatifs afin de permettre une évaluation rapide de la maturité des pois au champ, d'améliorer la réactivité opérationnelle et de renforcer l'efficacité globale de la filière;
 - de transmettre également les données au producteur.

2025-H-11

Rotation des catégories de haricot de transformation entre les régions productrices

CONSIDÉRANT que la production de haricot de transformation sur la Rive-Nord joue un rôle stratégique dans la diversification des cultures et la résilience de la filière;

CONSIDÉRANT que les rendements des haricots extra-fins ne sont pas uniformes et présentent une variabilité importante d'une année à l'autre;

CONSIDÉRANT que, lors des années moins favorables, la production des haricots extra-fins devient peu ou non rentable pour les producteurs;

CONSIDÉRANT que la culture du haricot comporte des risques agronomiques et économiques plus élevés que ceux associés aux grandes cultures, notamment en raison des exigences spécifiques de qualité et de calendrier;

CONSIDÉRANT que la mise en place d'une rotation des catégories de haricot entre les producteurs des différentes régions contribuerait à mieux répartir les risques, à stabiliser l'approvisionnement et à soutenir la pérennité des entreprises,

SUR MOTION dûment proposée par monsieur Hugues Landry, appuyée par monsieur Alexandre Champagne, **IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU**, par les producteurs de légumes de transformation, réunis en assemblée générale annuelle, de demander aux Producteurs de légumes de transformation du Québec :

- de demander à Nortera de mettre en place une rotation des catégories de haricot entre les différentes régions productrices, afin d'assurer une distribution plus équitable des risques, de stabiliser la rentabilité des producteurs et de maintenir la production sur la Rive-Nord.

2025-H-12

Remboursement des fongicides dans le haricot

CONSIDÉRANT que les producteurs ne décident pas eux-mêmes de l'application ou non des fongicides dans les champs de haricots;

CONSIDÉRANT que, dans les années passées, Nortera assumait les coûts liés aux fongicides;

CONSIDÉRANT que les producteurs ne contrôlent ni le moment de la récolte ni même si celle-ci aura lieu, ce qui limite leur contrôle sur l'usage et la rentabilité des traitements phytosanitaires,

SUR MOTION dûment proposée par monsieur Marc-André Isabelle, appuyée par monsieur Jean-Nicolas Michon, **IL EST MAJORITAIREMENT RÉSOLU**, par les producteurs de légumes de transformation, réunis en assemblée générale annuelle, de demander aux Producteurs de légumes de transformation du Québec :

- de demander à Nortera d'assumer l'ensemble des coûts des fongicides appliqués dans la production de haricots.

2025-PHM-13

Initiative ministérielle AgroPerformance du MAPAQ

CONSIDÉRANT que le MAPAQ a tenu des consultations sectorielles sur les changements climatiques auxquelles le secteur des légumes de transformation a activement participé;

CONSIDÉRANT que malgré cette participation, aucune mesure ni enveloppe budgétaire spécifique n'a été prévue dans l'Initiative ministérielle AgroPerformance pour soutenir le secteur des légumes de transformation;

CONSIDÉRANT que ce secteur fait face à des enjeux importants liés aux changements climatiques, notamment en lien avec la gestion de l'eau, l'adaptation des pratiques culturales, la réduction des risques phytosanitaires et la résilience des sols;

CONSIDÉRANT que les sommes annoncées antérieurement par le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation pour soutenir l'adaptation aux changements climatiques ne semblent pas avoir été entièrement attribuées,

SUR MOTION dûment proposée par monsieur Alexandre Champagne, appuyée par monsieur Rémi Ouellet, **IL EST UNANIMEMENTRÉSOLU**, par les producteurs de légumes de transformation, réunis en assemblée générale annuelle, de demander aux Producteurs de légumes de transformation du Québec :

- de demander au MAPAQ :
 - de définir une orientation claire pour le soutien à l'adaptation aux changements climatiques dans le secteur des légumes de transformation;
 - d'allouer rapidement un budget dédié afin de soutenir les producteurs dans la mise en œuvre de pratiques d'adaptation et de réduction des risques liés aux changements climatiques;
 - d'assurer que le secteur soit reconnu dans les programmes, actuels et futurs du MAPAQ, portant sur la transition climatique et agroenvironnementale.

8. ÉLECTION D'UN ADMINISTRATEUR ISSU DE LA PRODUCTION BIOLOGIQUE

SUR MOTION dûment proposée par monsieur Rémi Ouellet, appuyée par monsieur Alexandre Champagne, **IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU** d'élire, par acclamation, monsieur Gilles Audette comme administrateur, pour la production biologique, au sein du conseil d'administration des Producteurs de légumes de transformation du Québec.

Monsieur Gilles Audette accepte la nomination.

9. RAPPORTS FINANCIERS

9.1 Adoption des états financiers audités au 31 août 2025

Madame Julie Rajotte, chef comptable, présente les états financiers des PLTQ, ainsi que le rapport de l'auditeur indépendant, Carrier Joyal CPA Inc. Aucune question n'est soulevée.

À la suite de cette présentation, SUR MOTION dûment proposée par monsieur Rémi Ouellet, appuyée par monsieur Alexandre Champagne, **IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU** d'adopter les états financiers et le rapport de l'auditeur indépendant, comme présentés, pour l'exercice se terminant le 31 août 2025.

9.2 Nomination de l'auditeur indépendant pour 2025-2026

CONSIDÉRANT que le conseil d'administration a procédé à l'analyse de différentes soumissions d'audit disponibles sur le marché;

CONSIDÉRANT que le Groupe RDL offre des honoraires compétitifs;

CONSIDÉRANT que le Groupe RDL présente une qualité de service reconnue;

CONSIDÉRANT que le Groupe RDL compte plusieurs associés, assurant une meilleure continuité de service en cas d'absence du responsable de dossier,

SUR MOTION dûment proposée par monsieur Rémi Ouellet, appuyée par monsieur Yvan Michon, **IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU** de nommer la firme comptable Groupe RDL à titre d'auditeur indépendant, pour les états financiers des PLTQ, pour l'année financière 2025-2026.

10. PRÉSENTATION ET ADOPTION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS

Madame Mélanie Noël présente le rapport des activités et des différentes interventions des PLTQ au cours de la dernière année dont, entre autres, la convention de mise en marché, la péréquation dans le pois, le suivi de la production aux champs et aux usines, le programme d'assurance récolte, la recherche, les divers outils de communication ainsi que la promotion. Aucune question n'est soulevée.

Avant de clore sa présentation, madame Noël informe les participants que monsieur Pascal Forest a été élu au comité exécutif de l'Union des producteurs agricoles.

SUR MOTION dûment proposée par monsieur Marc-André Isabelle, appuyée par monsieur Rémi Ouellet, **IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU** d'adopter le rapport annuel des activités tel que présenté.

11. ALLOCUTION DU PRÉSIDENT - PASCAL FOREST

Le président, monsieur Pascal Forest, a remercié les producteurs pour leur engagement, rappelant les défis majeurs des deux dernières années : conditions climatiques extrêmes et pression des importations, accentuée par les politiques commerciales américaines. Il a présenté les mesures mises en place pour renforcer la résilience, dont la renégociation des clauses de la convention, le projet pilote d'adaptation aux changements climatiques et la mobilisation pour moderniser les règles d'approvisionnement public.

12. ALLOCUTION DU MINISTRE MARTEL (CAPSULE VIDÉO)

Ne pouvant être présent à la rencontre, monsieur Donald Martel, ministre de l'Agriculture, a transmis un message vidéo soulignant l'importance de renforcer l'autonomie alimentaire, de favoriser l'achat local dans les institutions publiques et d'accélérer la transition agroenvironnementale. Il a réaffirmé l'engagement du gouvernement à soutenir la compétitivité des producteurs et à accompagner la filière dans ses efforts d'adaptation aux changements climatiques. Le ministre a également indiqué que des travaux sont en cours pour réduire la lourdeur administrative et simplifier les démarches pour les producteurs, afin qu'ils puissent consacrer davantage de temps à leurs activités agricoles. Enfin, il a tenu à remercier les producteurs pour leur contribution essentielle à nourrir les Québécoises et les Québécois.

13. ALLOCUTION DU REPRÉSENTANT DE L'UPA

Monsieur Martin Caron, président de l'UPA, s'est également adressé aux participants afin de faire le point sur les démarches menées auprès du gouvernement pour favoriser l'achat de produits québécois sur le marché institutionnel. Il a souligné que le travail se poursuit activement en ce sens et a fait le point sur des dossiers majeurs, notamment la gestion de l'eau et les bandes riveraines.

14. CONFÉRENCE : ÉCONOMIE AGRICOLE : PERSPECTIVES ET OPPORTUNITÉS / *JOËL DUGAS, AGR. DIRECTEUR RÉGIONAL, DÉVELOPPEMENT DES AFFAIRES, FAC*

Monsieur Joël Dugas, directeur régional chez Financement agricole Canada présente une conférence sur les perspectives et les opportunités pour les producteurs de légumes de transformation. Il mentionne, d'entrée de jeu, que la guerre des tarifs douaniers représente un grand défi pour le secteur. Il informe également les participants des différents services offerts par Financement agricole Canada.

15. CONFÉRENCE : BILAN ET PERSPECTIVES DE LA RELANCE DE LA TOMATE DE TRANSFORMATION AU QUÉBEC / *GILBERT LAVOIE, AGR., M.SC., ANALYSTE-CONSEIL ET CO-FONDATEUR ET ASSOCIÉ CHEZ FOREST LAVOIE CONSEIL*

Monsieur Gilbert Lavoie, analyste conseil chez Forest Lavoie Conseil s'adresse aux producteurs et invités au sujet de *l'Étude d'opportunité de la production de tomates pour le marché de la pâte de tomate au Québec*. Il revient sur les différents constats qui ont été faits, tant du côté agronomique qu'économique. Il invite les producteurs intéressés à participer au développement de la production de tomate à laisser leur nom et leurs coordonnées au personnel des PLTQ.

16. ALLOCUTION DU REPRÉSENTANT DE NORTERA

Monsieur Hugo Boisvert, président-directeur général de Nortera souligne que, malgré l'imposition de divers tarifs douaniers, l'année 2025 a été globalement positive pour la filière. Nortera a dû adapter ses volumes, mais a poursuivi ses investissements, notamment pour l'usine de St-Denis, tout en annonçant la fermeture de celle de St-Césaire. Il est également revenu sur l'acquisition de la marque Géant Vert et sur la possibilité de produire des conserves au Québec au lieu de les acheter aux États-Unis; une perspective prometteuse pour l'industrie.

17. PROGRAMME RÉCOLTE-DON!

Monsieur Martin Munger, directeur général des Banques alimentaires du Québec, s'adresse aux participants et remercie tous les donateurs et collaborateurs du programme Récolte-Don! En 2025, c'est 81 367 livres de légumes qui ont été offertes, représentant 428 247 portions, bonifiées par Nortera, pour atteindre un total impressionnant de 856 494 portions distribuées aux Banques alimentaires du Québec.

Depuis la création du programme en 2014, les PLTQ ont remis près de 7,6 millions de portions, contribuant ainsi de manière significative à la lutte contre l'insécurité alimentaire au Québec. Ce qui illustre la générosité et la solidarité des producteurs envers leur communauté.

18. DIVERS

Aucun point d'information n'est soulevé.

19. CLÔTURE DES ASSEMBLÉES

En terminant, le président tient à remercier les délégués, les producteurs et les invités pour leur participation aux assemblées générales annuelles et les invite à se joindre à nous pour le cocktail dînatoire.

L'ordre du jour étant épuisé, SUR MOTION dûment proposée par monsieur Alexandre Champagne, appuyée par monsieur Benjamin Champagne, **IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU** de lever les assemblées générales annuelles 2025 à 16 h 42.

Pascal FOREST	Mélanie NOËL
PRÉSIDENT	DIRECTRICE GÉNÉRALE

Rédigé par Carmen Garrett/MN

G:\Mes Documents\000-Administration - gestion administrative\00-Structure des PLTQ\AGA\2025\Procès-verbal et résolutions\PV-AGA 2025-12-10.docx

P.J. : Annexe 1 : Liste des délégués, producteurs et invités

ANNEXE 1

PRÉSENCES
AUX AGA DU 10 DÉCEMBRE 2025

LISTE DES DÉLÉGUÉS

PLTQ et PLAN CONJOINT

RIVE-NORD

Pascal Forest *(Président)*
Jean-Sébastien Boisvert
Alexandre Champagne
Benjamin Champagne
Jean-Pierre Labyt
Rémi Ouellet
Mitzi Peirs

CENTRE-DU-QUÉBEC

Luc Hébert *(Président)*
Patrick Joyal *(Vice-président)*
Vincent Bergeron
Clovis Courchesne
Jonathan Doyon
Yvon Doyon
Bernard Marin
Étienne Marin

ST-HYACINTHE

François Bossiroy *(Président)*
Jessy Pelletier *(Vice-président)*
Philippe Bossiroy
Joël Caouette
Raphaël Gaucher
Serge Graveline
Donald Lambert
Jean-Nicolas Michon
Yvan Michon
Alexandre Rochat
Jonathan St-Onge

ST-JEAN-VALLEYFIELD

Hugues Landry *(Président)*
Marc-André Isabelle *(Vice-président)*
Gilles Audette
Pierre Bissonnette
Frédéric Boire
Alain DeRepentigny
Sara DeRepentigny
Raymond Durivage
Yvon Landry
Wayne Stephenson
Stéphane Tremblay

LISTE DES PRODUCTEURS

Guillaume Alix
Maryse Bélisle
Gabriel Doyon
Jean-Guy Joyal

LISTE DES INVITÉS

CONFÉRENCIERS

Joël Dugas.....Financement agricole Canada
Gilbert Lavoie..... Forest Lavoie Conseil

Agriculture et Agroalimentaire Canada..... Philippine Almodovar

Conseil de la transformation alimentaire du Québec (CTAQ).....Dimitri Fraeys

DesjardinsHélène Gosselin

Financement agricole Canada Jeanne Pouliot

Innotag Distributions Inc...... Vincent Machabée

La Financière agricole du Québec.....Angélica Castoun-Puckett
.....Sylvie Chagnon
.....Kim Latour
.....Gabrielle Martin
.....Isabelle Villiard

La Terre de chez nousCaroline Morneau

Les Banques Alimentaires du Québec.....Véronique Beaulieu-Fowler
.....Martin Munger

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) / DDSA..... Isabelle Demers

Nortera.....Benjamin Abautret
.....Octaviano Alavo
.....Tommy Beaudry
..... Frédéric Audet
..... Hugo Boisvert
.....Marie-Lou Charron
..... Robert Deschamps
.....Théodore Desreumaux
..... Yves Duquet
.....Pierre Mauny
.....Lilianne Morin
.....Tchedji François Noudaikpon
.....Ayéfouni Orounla Onouadjé
..... Frédérick Potvin
.....Marvin Sophie
.....Nathalie St-Pierre
..... Anthony Vernheres

Producteurs de légumes de transformation du Centre-du-Québec Isabelle Bordeleau

Union des producteurs agricoles Martin Caron (président)

Williams, avocats et conseils Philippe Poulette
..... Claude Savoie

PERSONNEL DES PLTQ

Mélanie Noël *Directrice générale*
Emilie Dulude *Agente aux communications*
Myriam Gagnon *Conseillère au développement et à la recherche*
Carmen Garrett *Technicienne administrative*
Annie Girard *Commis à l'administration*

Julie Rajotte *Chef comptable, Service des finances, UPA*